

dans des dépenses que je désire faire cesser promptement.

C'est pourquoi je viens supplier Votre Excellence de vouloir presser l'expédition des papiers qui doivent me constituer et me servir de guide dans mes fonctions suivant la demande que j'en ai adressée à son Excellence le ministre de la marine le 13 juillet dernier et à vous monseigneur le 25 suivant.

J'ose recommander à la bienveillance que vous avez daigné me témoigner, cette prompte expédition que je réclame afin de pouvoir me mettre à même de me préparer à repartir au moment favorable pour la navigation qui ne laisse désormais que deux ou trois mois disponibles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J.-B. CHAIGNEAU.

Paris, ce 5 août 1820.

XVII

*A son Excellence Monseigneur le Ministre des affaires étrangères à Paris*¹.

MONSEIGNEUR,

Jugeant qu'il importe pour le bien de la mission dont V. E. veut bien me charger près de la cour de Cochinchine que j'arrive à cette cour avec la première expédition française, je crois devoir profiter de celle que préparent à Bordeaux MM. Balguerie, Sarget et C^{ie} par le navire le *Larose*, du port de sept cent cinquante tonneaux, qui doit partir sous un

1. Voir la lettre écrite à M. Chaigneau le 7 octobre 1820. — L. s.